

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

---

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

---

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **“ LINABESTOS ”**

---

est la seule planche murale

### **ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU**

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### **COUTE PEU**

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

### LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les grands avantages des **VERRES TORIQUES** sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'achèterait plus que des **VERRES TORIQUES**. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinairement vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

### P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**BILLET** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

**425, rue St-Jean, Québec.**

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

**39, rue St-Jean, Québec**



**1, Rue St-Jean**

(Edifice de la Métropolitaine.)

**LÉVIS.**

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX .**

**28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.**

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

**308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.**

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

**Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée**

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



Monuments, Epitaphes, Pierres  
tombales, Bénitiers, Statues en  
fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre  
RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi \_\_\_\_\_

## LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE

# QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine.* 177. — *Les Quarante-Heures*, 177.

**Partie officielle :** Nouveau chanoine honoraire, 178.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les Missions étrangères, 178. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Quand les ornements sacrés perdent leur bénédiction, 180. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 181. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE ; Rome, 182 ; France, 183 ; Belgique, 184 ; Palestine, 185 ; Turquie, 185 ; Japon, 186 ; Pologne, 186 ; Ethiopie, 186. — VARIÉTÉS : Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous... , 186. — LES LIVRES, 188.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : « Journée » régionale à St-Joseph de Beauce, 189 ; Soirée d'action sociale à l'Ange-Gardien, 191.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 21 novembre.** — XXVI ap. Pent., 5 nov. et dernier après la Pent. (XXIV)  
Du dim.

**Lundi, 22.** — STE CÉCILE, vierge et martyre.

**Mardi, 23.** — S. CLÉMENT, pape et martyr.

**Mercredi, 24.** — S. JEAN DE LA CROIX, confesseur.

**Jendredi, 25.** — STE CATHERINE, vierge et martyre.

**Vendredi, 26.** — S. SYLVESTRE, abbé.

**Samedi, 27.** — De la Vierge.

**Dimanche, 28.** — I de l'Avent. *1 cl.*

### QUARANTE-HEURES

**21 novembre,** St-Alphonse-de-Thetford. — **23,** Ste-Louise. — **25,** St-Ignace de-Giffard. — **26,** Couvent de Lauzon. — **28,** Basilique.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOUVEAU CHANOINE HONORAIRE**

Il a plu à Son Éminence le Cardinal Archevêque, avec l'agrément de son chapitre métropolitain, de nommer chanoine honoraire le très révérend David Gosselin, curé de Charlesbourg.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **LES MISSIONS ÉTRANGÈRES**

Depuis qu'en 1663 la Société des Missions Étrangères de Paris a doté la Nouvelle-France de son premier séminaire, elle n'a jamais compté parmi les prêtres de chez nous que des admirateurs pleins de reconnaissance. Car nous comprenons quel grand bienfait fut pour notre église naissante la fondation du Séminaire de Québec, maison de recrutement sacerdotal et de formation théologique ; rien, en effet, à part la protection divine, n'assied aussi solidement l'œuvre d'évangélisation des missionnaires, rien n'assure aussi bien la continuation progressive de leurs travaux, que l'établissement d'un séminaire.

On l'a pu voir, d'ailleurs, dans notre pays où la foi a fleuri si richement, si abondamment, si universellement, depuis trois siècles.

La Société bienfaitrice de l'Église canadienne n'a pas cessé d'aider à la propagation de la foi ; son séminaire de la rue du Bac, à Paris, continue, continuait du moins avant la guerre, d'envoyer chaque année en pays infidèle un contingent nouveau de missionnaires, aspirants du martyre, soldats de la pacifique, difficile mais irrésistible conquête des âmes païennes ou hérétiques.

Le compte rendu des travaux de 1914, — travaux que les exigences de la loi de mobilisation ont beaucoup entravés depuis la guerre, — en dit long sur l'œuvre accomplie au Japon, en Corée, en Mandchourie, en Chine, au Tonkin, en Cochinchine,

au Cambodge, en Indo-Chine et dans l'Inde, par les ouvriers que la Société y a envoyés.

Ces ouvriers sont nombreux mais insuffisants même en tenant compte des travaux accomplis dans ces mêmes contrées et de concert avec eux par les Pères de la Compagnie de Jésus, par les fils de saint Dominique et de saint François, par les Oblats de Marie Immaculée et par tant d'autres semeurs de la bonne nouvelle. Les évêques sont au nombre de 46 ; ils ont comme collaborateurs 1,321 missionnaires, 940 prêtres indigènes et 3,253 catéchistes. Ces chiffres cessent de paraître considérables quand on les place en regard de la population totale des missions (242,898,532), c'est-à-dire en face de la conquête à faire ; car sur ces 242 millions d'asiatiques il n'y a encore que 1,579,020 catholiques.

Pour l'enseignement de ceux-ci et pour la conversion de ceux-là, on compte 48 séminaires avec un personnel de 2,336 étudiants, 27 communautés d'hommes avec 335 membres, 205 communautés de femmes avec 6,286 religieuses.

Toutes ces forces pour le bien ont produit dans le sacrifice et la prière d'admirables et consolants résultats comme en témoigne la statistique suivante pour la seule année 1914 : conversions d'hérétiques, 493 ; baptêmes de païens, 31,788 ; baptêmes de petits infidèles à l'article de la mort, 127,337 ; baptêmes de nouveaux-nés chrétiens, 60,079. Que de zèle supposent de pareils résultats.

Mais ce n'est pas tout ; une fois baptisés, une fois convertis, une fois qu'ils ont grandi un peu, les nouveaux adeptes de la foi catholique ont besoin d'être instruits ; et l'Église pourvoit à leur instruction non seulement religieuse, mais profane aussi ; elle a créé à cette fin 5,023 écoles fréquentées par 167,456 élèves ; 331 jardins d'enfance ou orphelinats abritant 16,138 enfants ; 114 ouvriers ou écoles d'apprentissage où se forment à divers métiers 3,530 enfants.

Et nous n'avons pas encore parlé des secours charitables distribués dans 530 pharmacies ou dispensaires, des soins inappréciables prodigués aux malheureux dans les 107 hospices, hôpitaux et léproseries établies par la Société des Missions.

Cette énumération de bonnes œuvres donne une idée du bien déjà accompli mais elle ne dit rien des autres grands besoins de ces pays infidèles.

Là aussi on a besoin d'une bonne presse, là aussi sévit le fléau alcoolique, là encore règne la plaie funeste de l'opium.

Pour lutter contre tous ces maux, les missionnaires étaient déjà en trop petit nombre et les aumônes, pourtant généreuses, suffisaient à peine au maintien des œuvres déjà établies.

La grande épreuve est venue. Avec les débuts de la guerre et à cause de cette loi qui respecte si peu l'immunité personnelle du prêtre, 200 missionnaires ont dû abandonner leur poste aux pays infidèles pour se rendre sous les drapeaux soit en France, soit dans les colonies et les pays de protectorat ; et le Séminaire de la rue du Bac s'est vu privé de 4 de ses directeurs et de 103 de ses élèves.

Mais la guerre n'a pas seulement affecté les ressources en hommes ; elle a aussi tari la source des aumônes si considérables qui venaient aux missions des pays d'Europe aujourd'hui en proie à la conflagration.

Les missions comptent sur les pays d'Amérique, pour remédier un peu à leur situation financière.

Elles ne désespèrent pas ; au contraire, elles ont l'habitude de la confiance en Dieu, et le bon Dieu ne déçoit pas ceux qui croient en sa toute puissance et en son amour.

Prions pour que l'épreuve en suscitant plus de sacrifices, plus de prière, plus d'abnégation, chez les ouvriers apostoliques restés dans le champ des Missions, attire sur celles-ci de plus abondantes bénédictions, des progrès inconnus jusqu'ici, des grâces d'apostolat toujours plus nombreuses et plus efficaces.

V. G.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### QUAND LES ORNEMENTS SACRÉS PERDENT LEUR BÉNÉDICTION.

Quand les ornements sacrés perdent-ils leur bénédiction ?

Les ornements sacrés perdent leur bénédiction : 1° lorsqu'ils sont tellement lacérés ou usés que, par l'estime morale des hommes, ils ne peuvent plus servir à l'usage auquel ils sont destinés ; 2° lorsqu'ils perdent la forme sous laquelle ils ont été bénits, soit que cela arrive par accident, soit que d'industrie une partie soit séparée du tout pour réparation, de sorte que tant que cette réparation aurait lieu, même pendant le temps le plus court, ils ne pourraient servir : parce que, lorsque périt le sujet, il est nécessaire que la forme qui lui est inhérente périsse. Que si les

ornements sont raccommodés et recousus peu à peu, même en ajoutant une partie non bénite, comme alors le vêtement est moralement censé demeurer le même, la bénédiction n'est pas perdue, parce que la partie ajoutée, comme accessoire, suit la nature de son principal ; mais si d'un seul acte on ajoute une partie plus grande que la partie bénite, la bénédiction est perdue, la majeure partie tirant à soi la moindre. (De Herdt).

De ces principes généraux, on peut faire les applications suivantes : Est perdue la bénédiction d'une aube si on en sépare une des manches ; il en serait de même si la garniture brodée ou dentelle, allant jusqu'à la ceinture, était enlevée pour le lavage ; cette aube ne perdrait pas sa bénédiction si la dentelle n'était qu'un accessoire peu ample et servant plutôt de bordure. — Le cordon perd sa bénédiction s'il est rompu et qu'aucune de ses parties ne suffise à faire le tour du corps ; mais, si l'une des parties suffit à ceindre, l'autre peut lui être rattachée sans nouvelle bénédiction. — La bénédiction est perdue si des ornements bénits on en fait d'autres nouveaux, par exemple d'une aube des amicts, d'une chasuble une étole ou un manipule. — Lorsque le carton qu'on met dans la pale est retiré, la bénédiction de la pale n'est pas perdue, parce qu'elle garde sa forme essentielle sous laquelle elle a été bénite ; il en serait de même si, pour laver la partie en toile, on enlevait les broderies de soie ou d'or qui ornent la partie supérieure de certaines pales. — Si d'une nappe on en fait deux ou trois, il paraît, dit encore de Herdt, que la bénédiction est perdue, parce que la continuité, l'intégrité et l'unité substantielle sous lesquelles la nappe a été bénite sont perdues.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Départ de Son Éminence.** — Son Éminence le cardinal Bégin est parti, dimanche après-midi, par le Québec Central, pour New-York, où il s'est embarqué pour Rome, mardi, sur le paquebot « Patria » de la ligne Fabre.

Son Éminence se rend dans la Ville Éternelle pour assister au prochain Consistoire qui se tiendra le 6 décembre.

Le très révérend M. Léonidas Perrin, P. S. S., supérieur du Collège Canadien, a rejoint Son Éminence, à Sherbrooke. M. l'abbé Perrin s'en va reprendre, à Rome, les fonctions de sa charge.

**Bénédiction d'un hôpital.** — Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval, a béni, dimanche après-midi, l'hôpital provisoire des tuberculeux, rue des Prairies.

Le nouvel hôpital est sous la direction des Sœurs de la Charité et peut recevoir une cinquantaine de malades.

**Journées sociales.** — Dimanche, avait lieu à Saint-Joseph de Beauce, sous la présidence de S. G. Mgr P.-E. Roy, une journée régionale des Oeuvres Catholiques. Il y eut deux séances, l'une dans l'après-midi, et l'autre le soir. Cette journée s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, auquel a officié S. G. Mgr Roy, assisté de MM. les abbés U.-T. Dumas et Ph. Grondin.

— La journée des Oeuvres sociales catholiques, au diocèse de Québec s'est ouverte, mercredi soir, à la Salle des Promotions, à l'Université Laval, par une séance publique, sous la présidence de S. G. Mgr P.-E. Roy, administrateur du diocèse, et directeur général de l'Action Sociale Catholique.

Le lendemain, après la messe des congressistes dite à la chapelle de la Congrégation du Petit Séminaire, il y eut séances d'études ; la première sur la manière d'encourager la Presse catholique, et la seconde sur la Tempérance.

**Note.** — S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, s'est rendu, jeudi, le 11 novembre, à Montmagny, où il a présidé le Congrès des commissaires d'écoles du district.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**L'intervention du Saint-Père.** — Il y a un mois, le gouvernement allemand, peu satisfait de la situation des prisonniers allemands au Dahomey, usa de représailles en envoyant un grand nombre de prisonniers français dans la région peu salubre de Nevenkirchen.

Quelques personnages catholiques, non officiels cependant, demandèrent au Saint-Père son intervention. Le Saint-Siège entra en pourparlers avec Berlin. Résultat : La France a conduit les prisonniers allemands dans une région plus salubre du nord de l'Afrique et le gouvernement allemand a supprimé le camp de représailles.

Une fois de plus la médiation du Saint-Père a rendu service aux nations en conflit.

**Service funèbre.** — Le Cardinal-Vicaire, sur demande de la Jeunesse Catholique Italienne, a célébré le 7 novembre, dans l'archibasilique de Latran, un service funèbre solennel avec messe pontificale et absoute pour toutes les victimes de la guerre, à quelque nation qu'elles appartiennent. Une cérémonie analogue a eu lieu le même jour dans deux mille églises italiennes.

**Nouvelles indulgences.** — Par un décret de la Congrégation du Saint-Office, le Saint-Père a accordé une indulgence de 300 jours, applicable aux âmes du Purgatoire, à tous ceux qui, de cœur contrit, réciteront la prière *Pro pace*, du canon de la messe, et une indulgence plénière

à tous ceux qui réciteront cette prière pendant trente jours consécutifs, feront une fois la sainte communion et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

## FRANCE

**Mort d'un grand chrétien.** — Le célèbre entomologiste, Henri Fabre, l'« Homère des Insectes », est mort dernièrement, à l'âge de 92 ans. La Provence a perdu en lui un grand savant et un grand écrivain chrétien. Il est peu d'ouvrages contemporains en effet qui aient à la fois la valeur scientifique et littéraire de ses *Souvenirs entomologiques*, par exemple, et qui soient, en même temps, comme eux, un hymne magnifique à la gloire du Créateur.

Il disait quelque temps avant sa mort :

« Après quatre-vingt-sept ans d'observations et de réflexions, je ne puis pas dire que je crois en Dieu : *je le vois.* » Et il ajoutait familièrement : « On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. »

Il fut un créateur et un destructeur : un créateur, parce qu'il mena à bonne fin un merveilleux travail de construction, c'est-à-dire la suite de ses observations et de ses expériences sur la vie et les mœurs des insectes : un destructeur, parce que, avec le clair bon sens de la race française et l'autorité d'une science qui pendant soixante ans scruta avec une attention toujours en éveil les détails de ces existences infimes, il dissipa les rêveries matérialistes et transformistes où se complaisaient les disciples de Darwin et de Lamarck.

La forme brillante et ornée de ses livres écrits dans une langue savoureuse, si bien dans la tradition française, n'enlève rien à leur valeur scientifique quoiqu'en ait prétendu certain clan scientifique qui lui reprochait d'avoir souvent cité Horace et Virgile à propos de bestioles.

Sa vie comme sa mort furent chrétiennes. Il faisait de l'Évangile sa lecture habituelle. « Il aimait, écrit le curé de Sérignan, paroisse où Fabre vécut et mourut, s'entretenir de saint Paul qu'il avait lu en latin, en grec et en français, et qu'il admirait et aimait. »

« Quand on chassa des écoles les religieuses de Sérignan il fut leur plus ardent défenseur. Jamais, chaque année, il n'oublia son offrande pour le denier du culte et les écoles libres de sa paroisse. »

Le cœur chez lui était à la hauteur de l'esprit.

**Pitoyable.** — M. l'abbé Charvet, curé de Montalieu ayant osé dire en chaire que la victoire de la Marne était un miracle accordé par Dieu à la France, a été dénoncé par la presse antireligieuse comme ayant osé dire *Le Temps* de Paris, « tenu en chaire des propos de nature à influencer lamentablement sur l'opinion publique. »

L'autorité civile renchérissant sur ces stupides et venimeux commentaires a fait arrêter le curé. L'abbé Charvet est en prison.

S. G. Mgr Maurin, évêque de Grenoble a protesté dans une lettre publique contre cette inique arrestation.

« C'est, écrit l'*Action Française*, un spectacle cruel, un spectacle douloureux, quand l'ennemi campe sur notre sol, de voir un prêtre patriote français subir, sur des accusations aussi inexistantes, aussi absurdes, dans son pays, de la part de ses compatriotes, le traitement que nos prêtres des provinces envahies ont justement enduré de l'ennemi.

« Qu'on nous dise une bonne fois, qu'on nous dise nettement si l'enseignement catholique est libre en France, ou s'il est interdit d'enseigner le miracle. »

**Ce qu'ils font.** — Dans un collège catholique réquisitionné par les autorités pour en faire un hôpital militaire et dans lequel les salles avaient des crucifix, on les a fait enlever. Mais on a fait plus encore. Dans une salle on a remplacé le Christ par l'équerre maçonnique.

Voilà un fait éloquent par lui-même et qui exempte de tout commentaire.

#### BELGIQUE

**Une heureuse intervention du Pape.** — Le Saint-Père est intervenu, sur la demande des légations d'Angleterre et de Belgique, pour obtenir une amnistie ou du moins une commutation de peine en faveur de la comtesse de Belleville, de Mlle Thuillier et de sept autres Belges et Français condamnés à mort par les autorités militaires allemandes sous l'imputation d'avoir favorisé l'évasion de prisonniers belges et français.

Le cardinal de Hartmann, archevêque de Cologne, auquel le cardinal secrétaire d'État avait demandé par télégramme de transmettre à l'empereur la requête du Saint-Père a télégraphié que l'exécution était suspendue par ordre de l'empereur, qui a réclamé un rapport circonstancié sur cette affaire.

**Un nouvel évêque.** — Notre Saint-Père le Pape vient de nommer évêque de Tournai Mgr Amédée Crooy, prélat domestique de Sa Sainteté. Mgr Crooy succède à feu Mgr Walravens qui, comme on s'en souvient, succomba aux durs traitements et aux vexations que lui firent subir les Allemands.

Le nouvel évêque de Tournai est âgé de 45 ans. Il est né à Bruxelles, où il fit ses études à l'institut Saint-Louis. Il alla ensuite à Rome, à l'Université Grégorienne, et fut reçu docteur en philosophie et en théologie. De retour en Belgique, il professa à l'institut Saint-Louis, puis fut nommé recteur de la chapelle du Saint-Sacrement de Miracle, et, peu de temps après, professeur d'instruction religieuse des princes Léopold et Charles, fils du roi Albert.

Le cardinal Mercier l'appela ensuite aux fonctions de directeur spirituel des élèves de philosophie du Séminaire. En cette qualité, Mgr Crooy s'intéressa très vivement à la formation morale de la jeunesse du diocèse et aux œuvres féminines si florissantes en Belgique.

**Ils le redoutent.** — Le commissaire en chef de police de la ville de Malines, qui a réussi à échapper aux Allemands dernièrement et à attein-

dre le Havre, a donné les nouvelles suivantes de S. E. le cardinal Mercier.

« Son Éminence, dit-il, est en très bonne santé. Elle est entourée par tous les Belges de la plus vive affection. Quant aux Allemands, ils craignent le primat. Un sous-officier boche m'a dit à ce sujet : « Cet évêque est plus redoutable pour nous qu'un corps d'armée ! » Actuellement, les vexations allemandes ont cessé, et le cardinal peut aller et venir librement. »

**Le rôle d'un évêque.** — Dans une entrevue de l'évêque de Liège publiée par le journal catholique hollandais *De Tijd*, Sa Grandeur dit :

« Beaucoup de mes diocésains sont encore prisonniers civils en Allemagne. Après la destruction de Visé, un certain nombre de femmes vinrent me trouver et demandèrent mon intervention en faveur de la libération de leurs époux, pères ou frères emprisonnés. J'écrivis au gouverneur von Bissing dans ce but. Dans ma lettre, j'ajoutais que si c'était nécessaire, j'irais jusqu'à Berlin, solliciter du kaiser lui-même la mise en liberté de mes ouailles. Il me fut répondu que bonne note était prise de ma demande, et l'on me pria de dresser une liste des civils prisonniers en indiquant leurs nom et âge, s'ils étaient Wallons ou Flamands. J'envoyai une liste de 350 noms en exprimant mon étonnement sur la dernière partie de la demande. Ce n'était pas comme Wallons ou Flamands qu'il fallait traiter ces malheureux, mais comme innocents ou coupables.

« Peu à peu, ces malheureux sont revenus. Près de 250 sont rentrés à Visé, où ils ont trouvé leurs foyers détruits. La plupart ont quitté la ville. Quant aux autres, il faut espérer qu'une mesure de justice et de clémence mettra fin bientôt à leurs souffrances. »

#### PALESTINE

**Ce qu'ils font du Mont des Oliviers.** — Une vaste butte de tir a été établie sur le mont des Oliviers et les troupes turques s'y entraînent chaque jour sous le commandement de sous-officiers instructeurs allemands venus de Constantinople.

**Les couvents.** — Tous les couvents de Jérusalem appartenant à des communautés religieuses françaises, anglaises, russes ou italiennes ont été transformés en casernes.

#### TURQUIE

**L'action pontificale.** — Une correspondance que l'*Osservatore Romano* a reçu de Constantinople annonce que Mgr Dolci, délégué apostolique, a fait auprès du gouvernement turc des instances réitérées pour obtenir qu'on mette fin à la double forme d'extermination appliquée aux Arméniens : massacre et déportations dans des régions désertes. Ses demandes ont obtenu un bon résultat, car le ministre de l'Intérieur, par circulaire télégraphique, déclare que le gouvernement a décidé de prendre les mesures nécessaires pour la protection et la nourriture des déportés durant le voyage ; il contremande la déportation de ceux qui résident

encore dans leurs habitations et édicte des mesures pénales sanctionnant les violences contre les convois de déportés.

Le patriarche arménien schismatique lui-même et le Conseil des notables de son patriarcat ont fait exprimer officiellement au délégué apostolique leur reconnaissance pour son dévouement efficace à l'égard de la nation arménienne.

#### JAPON

**A l'occasion du couronnement.**—Mgr Petrelli, délégué apostolique aux Philippines, s'est rendu à Tokio pour remettre au Mikado une lettre personnelle du Souverain Pontife à l'occasion de la prise solennelle de possession du trône par l'empereur du Japon.

#### POLOGNE

**Le Saint-Père et la Pologne.** — Comme l'occupation de la Pologne russe par les armées austro-allemandes menace de durer, le Saint-Père urge auprès d'elles pour que les droits des Polonais soient reconnus et respectés. On dit que le Souverain Pontife a déjà obtenu beaucoup en faveur de l'épiscopat et du clergé, et qu'il a des promesses qu'on respectera la langue, la religion et les traditions polonaises.

#### ETHIOPIE

**Une belle lettre.** — L'empereur Legg-Yassu, successeur de Ménélik, désireux de garder avec le Saint-Père les bonnes relations qu'entretenait son père, vient d'envoyer porter par le R. P. Basile Comorand, capucin, une lettre autographe où il présente au Souverain Pontife ses félicitations et ses hommages.

Le nouveau roi supplie Sa Sainteté de lui faire une part dans ses prières pour qu'il mérite de gouverner son peuple avec sagesse et justice. Benoît XV a envoyé en réponse au souverain une médaille d'or.

### VARIÉTÉS

#### DU FOND DE L'ABÎME, J'AI CRIÉ VERS VOUS...

Du fond de l'abîme, Seigneur, j'ai crié vers vous ; Seigneur, écoutez ma voix.

« Rendez, s'il vous plaît, vos oreilles attentives à la voix de ma prière.

« Seigneur, si vous nous traitez selon nos iniquités, qui pourra subsister en votre présence ?...

Pour ceux qui ne sont plus...

Pour un père, pour une mère, morts trop tôt...

Pour un époux, pour une épouse, à qui l'on avait juré un amour éternel...

Pour un fils, pour une fille, en qui déjà l'on espérait se continuer...

Pour un frère, pour une sœur, avec qui l'on avait grandi, dans une amitié réciproque et profonde...

Pour ceux-là, que recouvrent maintenant quelques pelletées de terre...

Parfois, encore, il nous arrive de prier!... quand le deuil est récent... ou quand les cloches, fidèles toujours, prêtent leur voix plaintive à ceux qui du fond de l'abîme ne peuvent plus nous parler. Parfois...

Est-ce donc assez?

Il y a deux choses bien certaines, chers lecteurs, à qui je veux dire aujourd'hui ce que diraient les morts, s'ils pouvaient seulement...

1° Les âmes dans le purgatoire — comprenez-le bien — souffrent!

2° Mais vous, pour elles, pour leur soulagement, pour leur délivrance, vous pouvez beaucoup!

Elles souffrent!

C'est certain. Et ne dites pas : mais ce défunt, pour lequel vous me demandez de prier après tant d'années, et qui a reçu dignement les sacrements de l'Église... il est au ciel!

— Qu'en savez-vous? Sa vie entière fut-elle vraiment celle d'un chrétien? Et qui peut prononcer avec assurance : « Mon cœur est pur ; je suis exempt de tout péché, même du plus léger ? » (Proverbes, 20, 9). Qui donc, en mourant, n'a absolument rien à expier... ?

« Du fond de l'abîme, Seigneur, j'ai crié vers vous... »

Mais heureusement, chrétiens, pour le soulagement ou même pour la complète délivrance de ceux qui vous furent chers, vous pouvez beaucoup!

Je me rappelle le tableau d'un peintre italien représentant le purgatoire : les saints et les fidèles apportent leurs prières au trône de Marie dispensatrice des miséricordes, et les anges — oh ! l'admirable communion des mérites ! — les anges vont aussitôt tirer du purgatoire les âmes purifiées et à jamais libérées!

Par vos bonnes œuvres, déjà, et par vos plus petits sacrifices joyeusement acceptés chaque jour dans cette intention, soyez persuadés que vous pouvez beaucoup!

Par vos prières aussi, et par la récitation fréquente de ces formules très courtes auxquelles l'Église attache de si riches indulgences : « Jésus, Marie, Joseph », « Mon Jésus, miséricorde » ; « Très doux Jésus, ne soyez pas mon juge, mais mon Sauveur » ; « Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. »

A ceux même d'entre mes lecteurs qui ne croient pas et qui pourtant ont pleuré amèrement la perte d'un être cher... je demande ce petit acte de bonne volonté : retenir ces formules ou autres semblables... et les redire parfois, quand la vie est plus

lourde à porter, quand l'âme enténébrée s'inquiète... et souffre !  
Surtout par le Saint Sacrifice de la Messe, vous pouvez ouvrir,  
à des âmes du purgatoire, les portes du ciel !

Le prêtre à l'autel prie : « Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louanges ; recevez-les, s'il vous plaît, pour ces âmes dont nous faisons mémoire... »

Avec le prêtre, prions pour ceux-là surtout qui furent vos proches ou vos bienfaiteurs, pour ceux à qui nous avons fait du mal pendant leur vie ou qui nous en ont fait, pour ceux aussi qui souffrent... à cause de nous. Et afin que pour nous-même plus tard on prie, — prions pour les morts !

Le P. Faber écrit :

« ... Ces âmes dépendent plus de la terre que du ciel, elles comptent, pour ainsi dire, plus sur nous que sur Jésus... Ces âmes qu'il a rachetées, il nous supplie maintenant de les racheter à notre tour, nous qui lui devons la vie, nous qui lui devons tout. »  
Saint Bernard, abbé de Clairvaux, vit un jour apparaître un de ses moines défunt, avec un visage triste et un extérieur misérable. Quand le moine eût raconté les souffrances qu'il endurait au purgatoire, le saint lui dit : « Puisque vous m'avez fait connaître votre état présent, je vous ordonne, au nom du Seigneur, de revenir bientôt m'apprendre votre nouvelle position. »

L'abbé de Clairvaux, aussitôt, célébra et fit célébrer des messes pour le défunt...

Le défunt quelques temps après, lui annonçait qu'il venait d'entrer au ciel !

E. G.

### LES LIVRES

L'abbé L.-J. BRETONNEAU. *L'Apostolat de la jeunesse pendant la Guerre*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12, prix : 2 francs. En vente à Québec, chez M. J.-P. Garneau.

Ce petit livre est un résumé des leçons de la guerre adapté aux enfants et spécialement aux enfants des officiers et des soldats français.

Il est divisé en *trente entretiens familiers*, accompagnés de traits captivants d'héroïsme, de générosité et de piété, que les enfants liront avec plaisir.

Plusieurs de ces traits d'histoire pourront leur servir pour des rédactions et des travaux de style.

*L'Apostolat de la jeunesse pendant la guerre* est donc un livre de belle morale religieuse et patriotique.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### « JOURNÉE » RÉGIONALE A SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

Dimanche, le 14 novembre, se tenait à Saint-Joseph, la première « journée » régionale que l'A. S. C. ait encore donnée dans le comté de Beauce.

La première des deux séances dont elle se composa eut lieu à deux heures et demie, devant un auditoire fort nombreux.

Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy y parla des Comités Paroissiaux. Ces organismes sont, à l'heure où nous sommes, d'une nécessité pressante. Ils se composent de l'élite des paroissiens ; leur organisation est toute simple et leur efficacité, merveilleuse. Leur activité s'étend à toutes les œuvres qui peuvent glorifier Dieu, sauvegarder la foi, et les mœurs des fidèles comme aussi à toutes celles qui apportent plus de bien-être et plus d'influence aux citoyens.

M. Adjutor Rivard, secrétaire général de l'A. S. C. expliqua ensuite quelle utilité présente et pour les paroisses et pour le Comité Central Permanent le Bulletin d'enquête — à supposer qu'on s'occupe de répondre aux questions qu'il pose — que l'A. S. C. envoie de temps à autre, à tous ses Comités paroissiaux. Ces Bulletins servent à renseigner sur la situation paroissiale. Et quoi de plus nécessaire à connaître pour ceux qui songent à organiser sur ce terrain la lutte ou bien l'action ?

M. Gustave Hamel, avocat, de Saint-Joseph, qui succéda à M. Rivard, parla des Bibliothèques paroissiales. Nous empruntons le résumé de son discours au correspondant de « l'Action Catholique » :

Le distingué conférencier parle du but de ces bibliothèques paroissiales, qui est de répondre à un besoin social ; de la puissance du livre pour le mal comme pour le bien ; de l'œuvre que peuvent accomplir les bibliothèques paroissiales ; des garanties qu'elles offrent ; des ouvrages qu'il faut lire ; des avantages de leur lecture ; des moyens à prendre pour organiser ou maintenir cette œuvre de grande nécessité.

M. Jules Dorion, directeur de « l'Action Catholique », dit brièvement, pour terminer cette première séance, les raisons d'être du journal catholique. C'est qu'aujourd'hui, tout le

monde lit le journal ; et c'est donc l'esprit de tout le monde que celui-ci façonne petit à petit. Si on veut que l'esprit de tout le monde soit catholique, il faut le nourrir du journal à esprit catholique.

La séance du soir s'ouvrit par un magistral discours de M. l'avocat Pierre Bouffard sur « la part des laïques dans la lutte contre l'alcoolisme ».

L'alcool, dit l'orateur, s'étant répandu par les laïques qui, d'ailleurs, ont eu à en souffrir, il est de toute justice que ceux-ci se placent à côté du prêtre dans la lutte qu'on livre actuellement, à cet ennemi des corps, des âmes et de la société.

Quel doit donc être leur rôle ? Cela dépend de la situation de chacun. Il y a gouvernants et gouvernés. Le rôle du député, du législateur ne sera pas celui de l'électeur.

Le législateur doit pratiquer le précepte évangélique de l'amour du prochain. Il doit travailler à faire des heureux en ce monde et en l'autre. C'est sa fin. Pour l'atteindre, il doit, entre autres choses, créer une législation qui soit de nature à enrayer la circulation du poison alcool, à le faire disparaître.

L'orateur indique ce que les législateurs ont déjà fait pour améliorer la situation, pour moraliser la loi sur l'alcool. Mais il y a encore beaucoup à faire, continue-t-il. Et on compte sur l'électeur pour exiger du gouvernement, qu'il fasse, et sans tarder, tout son devoir.

Le gouvernement pour agir doit se sentir poussé et soutenu par les électeurs. Nous arrivons ainsi au rôle de l'électeur. Le gouvernement tête souvent l'opinion publique. Quand il la sent hostile à une mesure il recule : il marche, s'il se sent poussé. C'est pourquoi, si l'électorat proclame son mépris de l'alcool, le législateur l'aura lui aussi. Un bon législateur suppose donc un bon électorat. Notre électorat, sans doute, n'est pas mauvais ; mais par oubli il s'est laissé souvent jeter par les partis en pâture à des hommes qui ne méritaient pas ses suffrages, qui n'avaient ni la conscience ni les mains propres. Nos choix n'ont donc pas toujours été bons, parce que nous n'y avons pas pensé, parce que l'or et l'alcool ou l'esprit de parti sont intervenus. Faisons mieux.

Il nous faut des groupes d'hommes dont la conscience ne soit pas sur le marché, qui soient unis à d'autres groupes d'hommes de même trempe. Dix hommes unis, qui savent véritablement ce qu'ils veulent révolutionnent une situation.

Qu'on ait de bonnes lois ; c'est bien ; mais encore faut-il les faire appliquer. L'orateur parle ici de la peur qu'on a de dénoncer les violateurs de la loi contre l'alcool. Il démontre que cette peur n'est qu'une lâcheté et qu'elle est opposée à la grande loi de l'amour du prochain. Puis il montre où mène

cette lâcheté. Il dit alors quel est le rôle des Sociétés de tempérance dans la lutte présente.

Il démontre enfin l'obligation où chacun se trouve d'être un apôtre en œuvres, en exemples et en paroles contre l'alcool, l'obligation où les électeurs comme les autorités municipales et autres, sont de lutter contre ce poison.

Après lui parlèrent M. le Dr Jobin qui traita de la question de l'alcoolisme au point de vue de la santé et M. le notaire Oscar Hamel, président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C. de Québec qui expliqua le but et fit connaître l'organisation et les moyens d'action de l'A. C. J. C. ; mais le manque d'espace ne nous permet pas de donner même une courte analyse de leurs solides discours.

Et la journée se termina par une belle pièce d'éloquence où M. le curé Morissette dit toute sa joie de voir s'organiser le bataillon des apôtres laïques sur lequel l'Église fonde tant et de si belles espérances.

Et c'est ainsi que les bonnes idées se répandent à travers nos paroisses, si exposées aux vents qui charrient l'erreur.

Dieu fera qu'elles germent, qu'elles mûrissent et qu'elles prennent vie un jour, en œuvres véritables et durables.

#### SOIRÉE D'ACTION SOCIALE A L'ANGE-GARDIEN

Deux causeries, l'une sur l'apostolat laïque par M. l'abbé Max. Fortin, de l'A. S. C., l'autre sur les petites industries agricoles par M. Alphonse Désilets, agronome officiel de Montmorency et Charlevoix ; de la musique par MM. J.-E. Leclerc et A. Deschênes ; du chant par MM. Éloi Côté, Geo. Gravel, E. Cloutier, Paul Gravel et Jules Mathieu ; de la déclaration par M. Frs Laroche, voilà ce que comportait le programme de ce concert-causerie donné à l'Ange-Gardien, le dimanche 14 novembre, à l'occasion de l'inauguration de la salle publique dont on vient de terminer la construction.

Parce qu'il me faut être bref, je me contenterai de faire une analyse rapide des deux discours prononcés par M. l'abbé Fortin et M. Alphonse Désilets.

Il y a des gens, fait remarquer M. l'abbé Fortin, qui se surprennent fort qu'on leur parle d'apostolat laïque. Ils admettent qu'un prêtre s'efforce de faire le bien et d'empêcher le mal ; qu'il tâche à étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à procurer le salut des âmes ; mais qu'un laïc ait de ces ambitions-là et qu'il s'essaie à les réaliser parce qu'il estime que c'est son devoir, cela leur semble exagéré, intempestif, hors d'ordre.

Eh bien ! ces gens-là se trompent. Tout chrétien doit être un apôtre. On n'est pas pour rien enfant de Dieu, frère de

Jésus-Christ, fils de l'Église. Ces relations diverses nous créent des devoirs dont personne ne peut nous exempter. M. l'abbé Fortin développe longuement cette thèse de la nécessité qu'il y a pour un catholique de travailler aux œuvres qui sont reconnues propres à étendre, dans le monde, le règne de Jésus-Christ, roi du Ciel et de la terre. Il dit que cette collaboration du prêtre et du fidèle s'impose plus que jamais, à l'heure présente, et qu'elle est devenue un besoin impérieux chez nous où toutes les forces du mal livrent des combats acharnés à nos croyances, à nos institutions, à nos traditions nationales, à tout ce qui est notre force, notre sécurité et notre gloire.

Puis, il énumère les qualités que doit tâcher d'acquérir celui qui met la main aux œuvres d'apostolat.

Parce que M. l'abbé Fortin arrive du champ de bataille de Thetford et qu'il y a rencontré et combattu les organisateurs de la Fédération Américaine du Travail, toute sa conférence est illustrée de récits, de faits, d'exemples et de réflexions qui intéressent particulièrement l'auditoire d'ouvriers devant lesquels il parle. Nous croyons qu'il a donné, sur la lutte que l'A. S. C. vient de livrer, là-bas, à l'Internationale, ce qu'il est important d'en connaître pour se tenir en garde et se préparer à toute éventualité.

M. Alph. Désilets exhorte ensuite les cultivateurs de son district à s'occuper de certaines industries agricoles, qu'on néglige bien à tort, prétend-il, car, outre qu'elles donnent un excellent rendement, elles permettraient de garder dans nos campagnes toute une main-d'œuvre qui, ne trouvant pas à s'y employer, émigre nécessairement vers les villes. Il faut se rendre compte, en effet, que beaucoup de nos paroisses contiennent un nombre considérable de jeunes gens et de jeunes filles dont les parents ne sont pas des cultivateurs. Si on veut les garder au village, il ne suffit pas de leur chanter les beautés de la campagne ni, non plus, de leur faire voir les dangers auxquels ils seront exposés dans les villes, petites ou grandes ; il faut, pour la simple raison qu'ils ont besoin de travailler pour vivre, leur trouver de l'emploi dans leur paroisse natale. Et cela serait si toutes les industries réalisables, à côté de l'industrie agricole et grâce à elle, se réalisaient. M. le conférencier en énumère quelques-unes et, pour finir, il souhaite que se forme un comité composé de cultivateurs progressifs et d'économistes avertis qui étudient les différents milieux et fassent des suggestions.

L'organisation de cette soirée a été faite par M. Désilets. Tous les paroissiens de l'Ange-Gardien lui sauront gré d'avoir donné à la séance un cachet de jeunesse et d'avoir su mêler ensemble, selon d'harmonieuses proportions, l'agréable et l'utile.

**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
sept. 1915 - - - - - \$728,681.78

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1915.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 Sept)	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3466.54	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.07	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1280.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

E

ante-

LES

tous  
faits,  
UN

ide de  
nes :

0.00

55.83

42.70

30.97

30.97

43.06

37.61

34.99

35.59

19.80

18.05

10.77

18.37

11.31

10.06

15.10

18.91

6.00

12.91

8.15

2.29

5.90

IALE

idats  
taux

rent  
des  
pt et  
s les  
sans  
mar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest    MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

**LIBRAIRIE DU CLERGÉ**

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 — INCORPORÉE —  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorures, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.  
**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

---

**ACHETEZ**

**VOS**

**FOURRURES**

A LA

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

**RUE BUADE,**

**QUEBEC.**

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.

**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles